



Enquête unifiée annuelle auprès des entreprises  
Enquête annuelle des manufactures, 2003

**Fabrication de produits minéraux non métalliques**

**SCIAN 327110-327990**

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19

En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

Ce document est confidentiel une fois rempli.

If you prefer to receive the questionnaire in English, please call us toll-free at: 1 888 881-3666

0271



ASMF00/GEFF01

Corriger au besoin les renseignements pré-imprimés en remplissant les cases ci-dessous :

0001	Raison sociale	0004	Adresse		
0002	Nom commercial	0005	Ville	0006	Province ou État
0003	À l'attention de :	0053	Pays	0007	Code postal/Zip code
0008	Prénom de la personne-ressource	0028	Nom de famille de la personne-ressource		
0052	Veillez déclarer pour :	0010	Langue préférée	2 <input type="radio"/> Français 1 <input type="radio"/> Anglais	

**A - Introduction**

**Objet de l'enquête**

Cette enquête sert à recueillir les données financières et d'exploitation nécessaires à la production de statistiques sur votre industrie. Pour plus d'information au sujet de l'objet de l'enquête, veuillez consulter la brochure « Lignes directrices et instructions » ci-jointe.

**Confidentialité**

La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de la présente enquête qui permettraient d'identifier une entreprise. Les données déclarées dans le présent questionnaire resteront strictement confidentielles. Elles serviront exclusivement à des fins statistiques et ne seront publiées que sous forme agrégée. Les dispositions de la Loi sur la statistique qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la Loi sur l'accès à l'information ou toute autre loi.

**Veillez retourner le questionnaire dûment rempli dans l'enveloppe ci-jointe ou télécopier le tout à Statistique Canada au 1-888-883-7999, dans les 30 jours suivant la réception. Pour obtenir de l'information sur les « Risques de divulgation des transmissions par télécopieur ou autres modes électroniques », veuillez vous référer à la brochure « Lignes directrices et instructions ». Merci.**

**Si vous avez besoin d'aide ou d'information supplémentaire, téléphonez-nous au 1 888 881-3666.**

Nom de la principale personne qui a rempli ce questionnaire :		0013			
0026		0054	Prénom		
1 <input type="radio"/> M. 2 <input type="radio"/> Mme 3 <input type="radio"/> Mlle		Nom de famille			
Titre :	Adresse électronique :		Site Web :		
0014	0018		0020		
Numéro de téléphone :		Poste :	Numéro de télécopieur :		Rempli le :
0017 ( )		0027	0016 ( )		AAAA MM JJ
Signature :				0015	
J'atteste que les renseignements fournis ici sont, à ma connaissance, complets et exacts.					



### Couverture

Veillez inclure les données pour tous les emplacements inscrits dans la Section F, « Effectif selon l'emplacement ».

### Activité commerciale principale

1. Veuillez cocher, pour cette unité commerciale, l'activité principale décrivant le plus exactement la source majeure des revenus d'exploitation. Veuillez ne cocher qu'une seule activité.

0140 1  Fabrication      2  Commerce de détail/Commerce de gros      3  Services      4  Autre

2. Veuillez décrire brièvement votre activité commerciale principale : 0141 \_\_\_\_\_

3. Cela représente-t-il un changement avec l'année dernière? 0142 1  Oui      3  Non

Si votre activité commerciale principale n'est pas la fabrication, veuillez nous appeler au **1 888 881-3666** pour obtenir des instructions plus précises.

### Renseignements sur la période de déclaration

#### Période de déclaration

Veillez déclarer les données pour votre plus récent exercice financier disponible de 12 mois se terminant entre le 1er janvier 2003 et le 31 mars 2004. Veuillez indiquer, ci-dessous, la période couverte par le présent questionnaire.

4. Du 0011 

AAAA				
	MM			
		JJ		

 au 0012 

AAAA				
	MM			
		JJ		

5. Est-ce que les dates déclarées ci-dessus constituent un changement à votre exercice financier?

0059 1  Oui      3  Non

6. Est-ce que des unités d'exploitation de cette unité commerciale ont été fermées de façon temporaire ou saisonnière au cours de la période de déclaration?

0061 1  Oui      3  Non

7. Cette unité commerciale a-t-elle acquis des unités d'exploitation au cours de la période de déclaration?

0064 1  Oui      3  Non

8. Cette unité commerciale a-t-elle cédé/vendu des unités d'exploitation au cours de la période de déclaration?

0066 1  Oui      3  Non

### Ententes de partage de données

Pour éviter la répétition des activités d'enquête, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec les bureaux provinciaux et territoriaux de la statistique et avec d'autres ministères. Ces ententes sont conclues conformément à la Loi sur la statistique fédérale et à la législation provinciale et territoriale correspondante. Les données sont confidentielles. **VOS RÉPONSES NE SONT PAS COMMUNIQUÉES À L'AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA.** Des précisions supplémentaires sur le partage des données sont incluses dans la brochure « Lignes directrices et instructions », ci-jointe.

## Directives générales

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, vos estimations les plus précises sont acceptables.

1. La brochure « Lignes directrices et instructions » ci-jointe a été préparé afin de vous aider à compléter le questionnaire. Les instructions sont numérotées et correspondent aux numéros du questionnaire.
2. Tous les montants déclarés doivent être arrondis en milliers de DOLLARS CANADIENS (\$'000 CAN) (p. ex. 55 417,40 \$ devient 55 \$).
3. Les pourcentages devraient être arrondis (p. ex. 37,3 % devient 37 %, 75,8 % devient 76 %).
4. Veuillez écrire lisiblement, à l'encre.
5. Le questionnaire dûment rempli peut être retourné à Statistique Canada par télécopieur au 1 888 883-7999.

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception des documents, Statistique Canada offrira le niveau de protection garanti pour tous les renseignements recueillis aux termes de la Loi sur la statistique.

## B - Revenus

**Veillez inclure :**

- tous les revenus, provenant des livraisons domestiques ou exportées, recus par cette unité commerciale;
- tous les revenus provenant des livraisons à d'autres unités de cette unité commerciale.

**Veillez exclure :**

- les taxes de vente fédérale et provinciales, droits et taxes d'accise, les frais de livraison par transporteurs publics ou contractuels, les escomptes, les rabais et les retours sur ventes;
- tous les revenus provenant d'unités commerciales situées à l'extérieur du Canada.

## B-1 Sorties de l'activité manufacturière

1. Les sorties de l'activité manufacturière sont déclarées en tant que :

2056  Livraisons     Production     Autre (veuillez spécifier) : 2057 \_\_\_\_\_

2. Déclarez-vous selon le prix de vente final?

2058  Oui     Non  
Si la réponse est « non »,  
veuillez spécifier le mode d'évaluation : 2063 \_\_\_\_\_

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.001 Sables siliceux et sables quartzeux	250510	Tonnes métriques	23001	25001
3.002 Sables naturels (excluant les sables siliceux et sables quartzeux)	250590	Tonnes métriques	23002	25002
3.003 Gravier	2517101	Tonnes métriques	23003	25003
3.004 Calcaire concassée	25171042	Tonnes métriques	23004	25004

<b>B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)</b>				
<b>3. Livraisons de produits de propre fabrication</b>	<b>Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada</b>	<b>Unité de mesure</b>	<b>Quantité livrée</b>	<b>Valeur des livraisons (\$'000 CAN)</b>
3.005 Enduits de gypse (incluant calciné)	25202090	Tonnes métriques	23005	25005
3.006 Calcaire agricole (pour l'amélioration du sol)	25210020	Tonnes métriques	23006	25006
3.007 Pierre à chaux industrielle (excluant pour fabrication de la chaux ou du ciment et d'origine étrangère)	252100309	Tonnes métriques	23007	25007
3.008 Chaux vive, en vrac	25221010	Tonnes métriques	23008	25008
3.009 Chaux vive, en sacs	25221020	Tonnes métriques	23009	25009
3.010 Chaux éteinte	252220	Tonnes métriques	23010	25010
3.011 Chaux hydraulique, en vrac	25223010	Tonnes métriques	23011	25011
3.012 Chaux hydraulique, en sacs	25223020	Tonnes métriques	23012	25012
3.013 Ciments clinkers	252310	Tonnes métriques	23013	25013
3.014 Ciments Portland ordinaires, en sacs	25232911	Tonnes métriques	23014	25014
3.015 Ciments Portland ordinaires, en vrac	25232912	Tonnes métriques	23015	25015
3.016 Ciments pour maçonnerie	25239010	Tonnes métriques	23016	25016
3.017 Ciments pour puits de pétrole	2523902	Tonnes métriques	23017	25017

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)				
3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.018 Ciments de scories	25239030	Tonnes métriques	23018	25018
3.019 Scories et cendres (excluant expansées, granulées ou scories broyé de hauts fourneaux)	26190090	Tonnes métriques	23019	25019
3.020 Composé d'asphalte, chaud, en vrac	27150030	Tonnes métriques	23020	25020
3.021 Composé d'asphalte, froid, incluant barillets	27150040	Tonnes métriques	23021	25021
3.022 Composés bitumineux à base d'asphalte naturel, autres que l'huile, le mastic et le composé d'asphalte	27150090	Tonnes métriques	23022	25022
3.023 Oxyde d'aluminium, autre que le corindon artificiel	281820	Tonnes métriques	23023	25023
3.024 Carbure de silicium, sauf sable réfractaire, brute	28492010	Tonnes métriques	23024	25024
3.025 Apprêts, impressions et sous-couches à base de polymères acryliques ou vinyliques, dispersés en milieu aqueux	32091022	XXX	XXXXX	25025
3.026 Bouche-pores à joint	32141010	Tonnes métriques	23026	25026
3.027 Matières coulables	38160010	XXX	XXXXX	25027
3.028 Mélanges plastiques ou pisés	38160020	XXX	XXXXX	25028
3.029 Mélanges pour gunitage	38160030	XXX	XXXXX	25029
3.030 Mortiers, ciments et mélanges pour truelle	38160040	XXX	XXXXX	25030

<b>B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)</b>				
<b>3. Livraisons de produits de propre fabrication</b>	<b>Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada</b>	<b>Unité de mesure</b>	<b>Quantité livrée</b>	<b>Valeur des livraisons (\$'000 CAN)</b>
				25031
3.031 Additifs préparés pour ciments, mortiers ou bétons	382440	XXX	XXXXX	
3.032 Béton préparé	382450001	Mètres cubes	23032	25032
3.033 Mélange de ciment préparé, sec	382450002	Tonnes métriques	23033	25033
3.034 Polystyrène, sous formes primaires	39031	XXX	XXXXX	25034
3.035 Quincaillerie, incluant poignées de portes, en matières plastiques	3925904	XXX	XXXXX	25035
3.036 Panneaux de fibres (durs) d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm <sup>3</sup>	44111	Mètres carrés	23036	25036
3.037 Fils (excluant fil à coudre), simples, torsion n'excédant pas 50 tours/mètre, de filaments synthétiques (excluant haute ténacité de nylon ou autres polyamides, polyesters ou fils texturés), non conditionnés pour la vente au détail	54024	Kilogrammes	23037	25037
3.038 Déchets de fibres synthétiques (y compris les blousses, les déchets de fils et les effilochés)	550510	Kilogrammes	23038	25038
3.039 Granules de toiture colorés artificiellement	68021010	Tonnes métriques	23039	25039
3.040 Pierres travaillées, de taille ou de construction, (taillées ou sciées, surface plane ou unie)	68022	XXX	XXXXX	25040
3.041 Pierre de construction en marbre, travertin et albâtre d'une épaisseur de 2 cm ou moins	680291202	Mètres cubes	23041	25041
3.042 Pierre de taille, marbre, travertin et albâtre	68029130	Tonnes métriques	23042	25042

<b>B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)</b>				
<b>3. Livraisons de produits de propre fabrication</b>	<b>Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada</b>	<b>Unité de mesure</b>	<b>Quantité livrée</b>	<b>Valeur des livraisons (\$'000 CAN)</b>
3.043 Articles finis en marbre, travertin ou albâtre (excluant la pierre de construction ou de taille)	68029190	XXX	XXXXX	25043
3.044 Pierre de construction, calcaire	68029211	Tonnes métriques	23044	25044
3.045 Pierre de construction en granite d'une épaisseur de 2 cm ou plus	68029311	Mètres cubes	23045	25045
3.046 Pierre de construction en granite d'une épaisseur de moins de 2 cm	68029312	Mètres cubes	23046	25046
3.047 Pierre de taille, granit	68029312	Tonnes métriques	23047	25047
3.048 Monuments, bases et plaques commémoratives, de granit, finis	68029320	Nombre	23048	25048
3.049 Pierres travaillées, granit (excluant les pierres de taille ou de construction)	68029390	XXX	XXXXX	25049
3.050 Papier d'émeri (sauf les planches d'émeri et les feuilles de sable pour animal de maison)	6805209	XXX	XXXXX	25050
3.051 Appliqués sur base de matières diverses (y compris les mélanges de textiles et de papiers)	680530	XXX	XXXXX	25051
3.052 Isolant pour bâtiments, de laine minérale, en nattes	6806102	Milliers de mètres carrés	23052	25052
3.053 Vermiculite exfoliée (expansée) et ses mélanges	68062010	XXX	XXXXX	25053
3.054 Perlite expansée et ses mélanges	68062020	XXX	XXXXX	25054

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)				
3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.055 Matières minérales à l'usage d'isolants thermiques, sonores ou pour l'absorption du son, à l'exclusion de carreaux de plafond ou de panneaux de mur acoustiques	6806909	XXX	XXXXX	25055
3.056 Toiture, en rouleaux, de papier organique et d'amiante, à surface unie	680710001	Rouleaux métriques	23056	25056
3.057 Latte de gypse	68091110	Milliers de mètres carrés	23057	25057
3.058 Panneaux muraux de gypse, ordinaire	68091120	Milliers de mètres carrés	23058	25058
3.059 Produits de gypse ordinaire, autres que lattes ou panneaux muraux (incluant les revêtements de gypse)	68091190	Milliers de mètres carrés	23059	25059
3.060 Panneaux muraux de gypse, à surface appliquée avec du vinyle	68091910	Milliers de mètres carrés	23060	25060
3.061 Panneaux muraux de gypse, à surface appliquée (excluant le vinyle)	68091920	Milliers de mètres carrés	23061	25061
3.062 Briques en béton	68101110	Milliers	23062	25062
3.063 Parpaings de construction en béton, gravel, autoclave	68101120	Milliers	23063	25063
3.064 Parpaings de construction en béton, gravel, à basse pression	68101130	Milliers	23064	25064
3.065 Parpaings de construction en béton, agrégats légers	68101140	Milliers	23065	25065



<b>B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)</b>				
<b>3. Livraisons de produits de propre fabrication</b>	<b>Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada</b>	<b>Unité de mesure</b>	<b>Quantité livrée</b>	<b>Valeur des livraisons (\$'000 CAN)</b>
3.066 Parpaings de construction en béton (excluant briques ou parpaings de construction, faits de gravel, selon la méthode autoclave ou à basse pression ainsi que parpaings de construction faits d'agrégats légers)	68101190	XXX	XXXXX	25066
3.067 Pavés autobloquants en béton	68101910	Milliers	23067	25067
3.068 Carrelages de patio béton	68101920	Milliers	23068	25068
3.069 Carreaux, dalles de pavage et articles similaires, en ciment, béton ou pierre reconstituée (excluant carrelages de patio, pavés autobloquants, briques et parpaings de construction en béton)	68101990	XXX	XXXXX	25069
3.070 Éléments de structure ou d'architecture prémoulés en béton armé, faits sur mesure	68109121	Mètres cubes	23070	25070
3.071 Éléments de structure ou d'architecture prémoulés en béton précontraint, faits sur mesure	68109122	Mètres cubes	23071	25071
3.072 Éléments de structure ou d'architecture prémoulés en béton, faits sur mesure (excluant béton armé ou précontraint)	68109129	Mètres cubes	23072	25072
3.073 Éléments de structure ou d'architecture prémoulés en béton armé (excluant faits sur mesure)	68109131	Mètres cubes	23073	25073
3.074 Éléments de structure ou d'architecture prémoulés en béton précontraint (excluant faits sur mesure)	68109132	Mètres cubes	23074	25074
3.075 Éléments de structure ou d'architecture prémoulés en béton (excluant béton armé ou précontraint ou faits sur mesure)	68109139	Mètres cubes	23075	25075
3.076 Tuyaux de ponceau en béton ordinaire	68109971	Tonnes métriques	23076	25076
3.077 Tuyaux de ponceau en béton, armé	68109972	XXX	XXXXX	25077

<b>B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)</b>				
<b>3. Livraisons de produits de propre fabrication</b>	<b>Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada</b>	<b>Unité de mesure</b>	<b>Quantité livrée</b>	<b>Valeur des livraisons (\$'000 CAN)</b>
3.078 Tuyaux d'égout, en béton ordinaire	68109974	Tonnes métriques	23078	25078
3.079 Tuyaux d'égout en béton, armé	68109975	Tonnes métriques	23079	25079
3.080 Tuyaux en béton armé (excluant pour ponceau et égout)	68109978	XXX	XXXXX	25080
3.081 Tuyaux en béton précontraint (excluant pour ponceau et égout)	68109979	XXX	XXXXX	25081
3.082 Voûtes de sépulture en ciment ou en béton	68109991	Nombre	23082	25082
3.083 Raccords pour tuyau en béton	68109992	XXX	XXXXX	25083
3.084 Produits de similipierres (excluant les produits structurels)	68109993	XXX	XXXXX	25084
3.085 Fosses septiques en béton	68109994	Nombre	23085	25085
3.086 Poteaux d'utilité publique, en béton	68109995	Nombre	23086	25086
3.087 Regards de visite	68109996	Nombre	23087	25087
3.088 Lavabos (incluant les cuvettes et dessus de coiffeuses avec cuvettes), en similimarbre et similonyx contenant de la magnésite, de la dolomie ou de la chromite	68159110	Nombre	23088	25088
3.089 Baignoires, en similimarbre et similonyx contenant de la magnésite, de la dolomie ou de la chromite	68159120	Nombre	23089	25089
3.090 Articles de similimarbre et similonyx contenant de la magnésite, de la dolomie ou de la chromite (excluant les lavabos, les baignoires, les cuvettes et les dessus de coiffeuses avec cuvettes)	68159190	XXX	XXXXX	25090

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)				
3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.091 Briques, dalles, carreaux et pièces céramiques analogues de construction, réfractaires, contenant plus de 50% des éléments de magnésium, de calcium et/ou de chrome	690210	Tonnes métriques	23091	25091
3.092 Briques, dalles, carreaux et pièces céramiques analogues de construction, réfractaires, contenant plus de 50% d'alumine, de silice ou d'un mélange de ces produits	690220	Tonnes métriques	23092	25092
3.093 Les briques argiles réfractaires (briques résistant à l'acide)	69029092	Tonnes métriques	23093	25093
3.094 Briques de construction, non vitrifiées	6904102	Milliers	23094	25094
3.095 Verre flotté, à couche absorbante ou réfléchissante	7005101	Milliers de mètres carrés	23095	25095
3.096 Verre flotté, coloré	7005211	Milliers de mètres carrés	23096	25096
3.097 Verre flotté, non coloré et non travaillé	700529001	Milliers de mètres carrés	23097	25097
3.098 Verre de sécurité de dimensions et formats permettant leur emploi dans les automobiles, aérodynes, bateaux ou véhicules	700711	XXX	XXXXX	25098
3.099 Verre de sécurité (non formée)	700719	XXX	XXXXX	25099
3.100 Verre de sécurité laminé de dimensions et formats permettant leur emploi dans les automobiles, aérodynes, bateaux ou véhicules	700721	XXX	XXXXX	25100
3.101 Verres formés de feuilles contre-collées (excluant les pare-brises)	700729	XXX	XXXXX	25101

<b>B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)</b>				
<b>3. Livraisons de produits de propre fabrication</b>	<b>Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada</b>	<b>Unité de mesure</b>	<b>Quantité livrée</b>	<b>Valeur des livraisons (\$'000 CAN)</b>
3.102 Vitrages isolants à parois multiples	7008	XXX	XXXXX	25102
3.103 Miroirs en verre non encadrés (excluant miroirs rétroviseurs)	700991	XXX	XXXXX	25103
3.104 Miroirs en verre encadrés (excluant miroirs rétroviseurs)	700992	XXX	XXXXX	25104
3.105 Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires, bocaux à conserves excédant 0,33 l mais n'excédant pas 1 l (excluant les ampoules)	701092	Grosses	23105	25105
3.106 Articles en verre taillé pour la table ou la cuisine (excluant les verres à boire)	7013391	XXX	XXXXX	25106
3.107 Microsphères de verre d'un diamètre n'excédant pas 1 mm	701820	XXX	XXXXX	25107
3.108 Fibres de verre, isolante pour bâtiments, en nattes	70193921	Milliers de mètres carrés	23108	25108
3.109 Fibres de verre isolante, produits d'isolation (excluant mats, voiles, nattes et produits servant à recouvrir les tuyaux)	70193929	XXX	XXXXX	25109
3.110 Isolant pour bâtiments, en vrac (incluant la laine d'épandage, granulée)	70199021	Milliers de mètres cubes	23110	25110
3.111 Laine de verre isolante pour bâtiment (excluant la laine en vrac, d'épandage ou granulée)	70199029	Milliers de mètres cubes	23111	25111
3.112 Fontes brutes et fontes spiegel en gueuses, saumons ou autres formes primaires	7201	XXX	XXXXX	25112
3.113 Fosses septiques en fer ou en acier, d'une capacité excédant 300 litres	73090070	XXX	XXXXX	25113

<b>B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)</b>				
<b>3. Livraisons de produits de propre fabrication</b>	<b>Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada</b>	<b>Unité de mesure</b>	<b>Quantité livrée</b>	<b>Valeur des livraisons (\$'000 CAN)</b>
3.114 Moulages en fer, autres qu'en fonte grise	73259910	Tonnes métriques	23114	25114
3.115 Articles en fer ou en acier, autres que forgés, estampés, mais non autrement travaillés ou en fils	732690	XXX	XXXXX	25115
3.116 Portes coulissantes (portes patio), en aluminium, résidentielles	76101011	XXX	XXXXX	25116
3.117 Portes en aluminium, résidentielles, autres qu'à coulisse (portes patio)	76101019	XXX	XXXXX	25117
3.118 Portes pour douches ou baignoires en aluminium	76101015	XXX	XXXXX	25118
3.119 Parties d'appareils industriels pour le traitement des matières par le chauffage ou le refroidissement	841990	XXX	XXXXX	25119
3.120 Parties de calandres, laminoirs ou enrouleuses, autres que pour métaux ou verre	84209	XXX	XXXXX	25120
3.121 Parties, accessoires et dispositifs spéciaux de machines-outils: porte-outils	8466	XXX	XXXXX	25121
3.122 Glaces (déflecteurs, d'évent, d'autobus)	87082980	XXX	XXXXX	25122
3.123 Lustres électriques	9405101	XXX	XXXXX	25123
3.124 Lampes de table, de chevet, de bureau et lampadaires d'intérieur, à incandescence	94052010	XXX	XXXXX	25124
3.125 Parties pour lampes et appareils d'éclairage, en verre	940591	XXX	XXXXX	25125
3.126 Abat-jour	94059920	XXX	XXXXX	25126

<b>B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)</b>				
<b>3. Livraisons de produits de propre fabrication</b>	<b>Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada</b>	<b>Unité de mesure</b>	<b>Quantité livrée</b>	<b>Valeur des livraisons (\$'000 CAN)</b>
20127 3.127 Tous autres produits livrés (préciser séparément les produits importants)	21127	22127	23127	25127
<b>4. Valeur totale des livraisons de produits de propre fabrication</b>				25999

Pour information seulement

**B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)**

5. Si vous n'avez pu exclure les frais de livraisons effectuées par transporteurs publics ou contractuels, les taxes de vente, les taxes d'accise, les escomptes, les rabais et les retours sur ventes du montant de chacun des produits inscrits à la section Livraisons de produits de propre fabrication, veuillez indiquer ce montant ici.
6. Montant reçu pour le travail sur commande (exécuté sur des matières et des produits appartenant à d'autres incluant d'autres unités commerciales de votre entreprise)
7. Montant reçu pour le travail de réparation (exécuté sur des matières et des produits appartenant à d'autres incluant d'autres unités commerciales de votre entreprise)
8. Total des sorties de l'activité manufacturière (somme des montants déclarés aux lignes 4 à 7)

\$'000 CAN	
2074	( )
2053	
2059	
2054	

**B-2 Livraisons de biens achetés pour la revente**

9. Valeur totale des livraisons de biens achetés pour la revente (dans le même état qu'au moment de l'achat). Les achats de tels biens devraient être déclarés à la Section C-5, « Toutes les autres dépenses d'exploitation », à la ligne « Biens achetés pour la revente »

\$'000 CAN	
2028	

10. Veuillez préciser ci-dessous les principaux produits et le pourcentage des livraisons de biens achetés pour la revente tels que déclarés à la ligne 9.

Produit			%
Produit 1	2026	2006	
Produit 2	2027	2007	
Produit 3	2069	2008	
Tous les autres produits	2076	2009	
<b>Total</b>			<b>100 %</b>

**B-3 Tous les autres revenus d'exploitation**

11. Revenus provenant de location et de location à bail
12. Subventions d'exploitation des gouvernements (exclure les subventions d'investissement)
13. Tous les autres revenus d'exploitation qui ne sont pas mentionnés ci-dessus (p. ex. les revenus provenant de contrats de livraisons, redevances et droits de franchisage)
- Veuillez déclarer les revenus en intérêts et les dividendes à la ligne 15.

\$'000 CAN	
2046	
2068	
2077	

**Total des revenus**

14. Total des revenus d'exploitation (somme des montants déclarés aux lignes 8, 9 et 11 à 13)
15. Revenus non liés à l'exploitation (p. ex. les revenus en intérêts et les dividendes)
16. Total des revenus (somme des montants déclarés aux lignes 14 et 15, ce montant doit correspondre au « Total des revenus » tel qu'indiqué dans votre État des résultats)

\$'000 CAN	
2080	
2097	
2098	

**17. Paiements échelonnés**

Les deux questions suivantes s'adressent aux unités commerciales qui fabriquent des produits nécessitant habituellement une très longue période de temps à compléter et d'importantes sommes d'argent (tels que navires, turbines) :

- 17.1 Montant inclus à la Section B-1, « Sorties de l'activité manufacturière », à la ligne 4 qui représente un paiement pour un travail effectué mais non livré

2064	
------	--

- 17.2 Pourcentage de la ligne 17.1 reçu de : Sources canadiennes <sup>2066</sup> \_\_\_\_\_ % Autres pays <sup>2067</sup> \_\_\_\_\_ %

**C - Dépenses**

**Veillez inclure :** • toutes les dépenses encourues, par cette unité commerciale, à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada.

**Veillez exclure :** • TPS/TVH, TVQ;  
• toutes les dépenses encourues par des unités commerciales situées à l'extérieur du Canada.

**Note:** S'il vous est impossible d'exclure les TPS/TVH, TVQ de vos détails de frais, veuillez cocher ici. 3001

**C-1 Rémunération du travail**

<p>1. Salaires et traitements des employés (inclure le surtemps et les payes de vacances). Le montant déclaré ici devrait être le même que le « Total - tous les emplacements », à la Section F, « Effectif selon l'emplacement ». Les employés sont des travailleurs pour qui vous remplissez un formulaire T4 - État de la rémunération payée de l'Agence des douanes et du revenu du Canada. Avant de répondre à cette question, veuillez consulter la brochure « Lignes directrices et instructions » pour connaître ce qui doit être inclus ou exclu.</p>	\$'000 CAN	
		3010
<p>2. Part des avantages sociaux versée par l'employeur. Avant de répondre à cette question, veuillez consulter la brochure « Lignes directrices et instructions » pour connaître ce qui doit être inclus ou exclu.</p>		3040
		3041
<p>3. Total de la rémunération du travail (somme des montants déclarés aux lignes 1 et 2)</p>		
<p>4. Contributions sociales aux régimes provinciaux de santé et d'éducation</p> <p><b>Inclure :</b> • Impôt-santé des employeurs de l'Ontario; • Cotisation de l'employeur au « Fonds des services de santé du Québec »; • Taxe du Manitoba aux fins de la santé et de l'éducation; • Impôt de Terre-Neuve-et-Labrador sur la masse salariale.</p>		3042

**C-2 Entrées de l'activité manufacturière**

**Veillez exclure :** • les matières ou les composants produits par cette unité commerciale pour son utilisation à l'interne.

5. Les entrées de l'activité manufacturière sont déclarées en tant que :  
 3003  Achats  Usage  Autre (veuillez spécifier) : 3004

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.001 Gomme laque; gommes, résines, gommes-résines et baumes, naturels	1301	Kilogrammes	13001	15001
6.002 Soufres de toute espèce, à l'exclusion du soufre sublimé, du soufre précipité et du soufre colloïdal	2503	Tonnes métriques	13002	15002



C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)				
6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.003 Sables siliceux et sables quartzeux	250510	Tonnes métriques	13003	15003
6.004 Sables naturels (excluant les sables siliceux et sables quartzeux)	250590	Tonnes métriques	13004	15004
6.005 Quartz (excluant les sables naturels): quartzites, dégrossies ou débitées, en blocs ou en plaques rectangulaires	2506	Tonnes métriques	13005	15005
6.006 Kaolin et argiles kaoliniques, même calcinés	2507	Tonnes métriques	13006	15006
6.007 Bentonite	250810	Tonnes métriques	13007	15007
6.008 Argiles réfractaires	250830	Tonnes métriques	13008	15008
6.009 Argiles, à l'exclusion de l'argile expansée, bentonite, l'argile réfractaire, cyanite, andalousite, sillimanite, mullite et terre de chamotte	250840	Tonnes métriques	13009	15009
6.010 Cyanite, andalousite and sillimanite	25085010	Tonnes métriques	13010	15010
6.011 Mullite	250860	Tonnes métriques	13011	15011
6.012 Terres de chamotte	25087010	Tonnes métriques	13012	15012
6.013 Phosphates de calcium naturels, phosphates aluminocalciques naturels et craies phosphatées	2510	XXX	XXXXX	15013
6.014 Corindon naturel (incluant alumine), brut	25132012	Tonnes métriques	13014	15014

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)				
6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.015 Grenat et abrasifs naturels (excluant bruts ou en morceaux irréguliers), concassés, broyés ou en grains fin, à l'exclusion d'émeri et corindon	25132099	Tonnes métriques	13015	15015
6.016 Marbre, travertin, écaussine, pierre calcaire de taille ou construction, albâtre, dégrossis ou débités en blocs ou en plaques	2515	Tonnes métriques	13016	15016
6.017 Granit, porphyre, basalte, grès et pierres de taille ou de construction, dégrossis ou débités en blocs ou en plaques	2516	Tonnes métriques	13017	15017
6.018 Gravier	2517101	Tonnes métriques	13018	15018
6.019 Calcaire concassée	25171042	Tonnes métriques	13019	15019
6.020 Grès concassé	25171044	Tonnes métriques	13020	15020
6.021 Schiste argileux concassé	25171045	Tonnes métriques	13021	15021
6.022 Dolomie calcinée ou frittée	251820	Tonnes métriques	13022	15022
6.023 Magnésite (incluant calcinée)	251990	Tonnes métriques	13023	15023
6.024 Gypse, brut	2520101	Tonnes métriques	13024	15024
6.025 Enduits de gypse (incluant calciné)	25202090	Tonnes métriques	13025	15025
6.026 Castines	25210010	Tonnes métriques	13026	15026

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)				
6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.027 Calcaire (excluant calcaire agricole et métallurgique)	25210030	Tonnes métriques	13027	15027
6.028 Chaux vive, chaux éteinte et chaux hydraulique, à l'exclusion d'oxyde ou d'hydroxyde de calcium	2522	Tonnes métriques	13028	15028
6.029 Ciments clinkers	252310	Tonnes métriques	13029	15029
6.030 Ciments Portland blancs	252321	Tonnes métriques	13030	15030
6.031 Ciments Portland, autres que blancs	252329	Tonnes métriques	13031	15031
6.032 Ciments pour maçonnerie	25239010	Tonnes métriques	13032	15032
6.033 Ciments de scories	25239030	Tonnes métriques	13033	15033
6.034 Ciments supersulphatés	25239040	Tonnes métriques	13034	15034
6.035 Ciments hydrauliques, à l'exclusion des ciments Portland, clinkers, aluminés ou fondus, pour maçonnerie, pour puits de pétrole, de scories et supersulphatés	25239090	Tonnes métriques	13035	15035
6.036 Borates de sodium naturels (borax)	252810	Tonnes métriques	13036	15036
6.037 Néphéline syénite, de qualité céramique	25293021	Tonnes métriques	13037	15037
6.038 Vermiculite, perlite et chlorites, non expansées	253010	Tonnes métriques	13038	15038
6.039 Bauxite de la qualité réfractaire	2606001	Tonnes métriques	13039	15039

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)				
6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.040 Bauxite, à l'exclusion de la qualité réfractaire (incluant alumine fondue brute)	2606009	Tonnes métriques	13040	15040
6.041 Minerais de chrome	26100001	Tonnes métriques	13041	15041
6.042 Minerais de titane et leurs concentrés	2614	XXX	XXXXXX	15042
6.043 Scories et cendres (excluant expansées, granulees ou scories broyé de hauts fourneaux)	26190090	Tonnes métriques	13043	15043
6.044 Cendre volante	26210010	Tonnes métriques	13044	15044
6.045 Fumée de silice	26210020	Tonnes métriques	13045	15045
6.046 Cokes et semi-cokes de charbon, lignite ou tourbe, agglomérés ou non; charbon de cornue	2704	Tonnes métriques	13046	15046
6.047 Goudrons de charbon, lignite ou tourbe et autres goudrons minéraux	2706	XXX	XXXXXX	15047
6.048 Brai et coke de brai de goudron de charbon ou d'autres goudrons minéraux	2708	XXX	XXXXXX	15048
6.049 Mazouts lourds (nos 4, 5 et 6)	2710006	XXX	XXXXXX	15049
6.050 Huiles lubrifiantes	27100085	Mètres cubes	13050	15050
6.051 Coke de pétrole	27131	Tonnes métriques	13051	15051
6.052 Composé d'asphalte, froid, incluant barillets	27150040	Tonnes métriques	13052	15052

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)				
6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.053 Carbone (noirs de carbone et autres formes de carbone)	2803	XXX	XXXXX	15053
6.054 Azote	280430	XXX	XXXXX	15054
6.055 Acide phosphorique et acides polyphosphoriques	280920	XXX	XXXXX	15055
6.056 Acides boriques	28100020	Tonnes métriques	13056	15056
6.057 Hydroxyde de magnésium	28161010	Kilogrammes	13057	15057
6.058 Oxyde de zinc	2817001	XXX	XXXXX	15058
6.059 Corindon artificiel (alumine fondue) en grains	28181020	Tonnes métriques	13059	15059
6.060 Oxyde d'aluminium, autre que le corindon artificiel	281820	Tonnes métriques	13060	15060
6.061 Hydroxyde d'aluminium	281830	Tonnes métriques	13061	15061
6.062 Dioxyde de manganèse	282010	Tonnes métriques	13062	15062
6.063 Oxydes et hydroxydes de fer; terres colorantes contenant en poids 70% ou plus de fer combiné évalué en Fe2O3 (oxyde ferrique)	2821	Tonnes métriques	13063	15063
6.064 Bioxyde de titane	28230010	Kilogrammes	13064	15064
6.065 Chlorure d'ammonium	282710	XXX	XXXXX	15065
6.066 Chlorure de calcium	282720	XXX	XXXXX	15066

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)				
6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.067 Sulfates de sodium	28331	Tonnes métriques	13067	15067
6.068 Sulfate d'aluminium	283322	Tonnes métriques	13068	15068
6.069 Carbonate de disodium (carbonate anhydre)	283620	Kilogrammes	13069	15069
6.070 Carbonate de calcium	283650	XXX	XXXXX	15070
6.071 Carbonate de baryum	283660	Tonnes métriques	13071	15071
6.072 Silicates de sodium, autres que les métrasilicates de sodium	283919	XXX	XXXXX	15072
6.073 Silicates de magnésium	28399020	XXX	XXXXX	15073
6.074 Tétraborate de disodium (borax raffiné)	28401	Tonnes métriques	13074	15074
6.075 Nitrate d'argent	284321	XXX	XXXXX	15075
6.076 Carbure de silicium, sauf sable réfractaire, brute	28492010	XXX	XXXXX	15076
6.077 Carbure de silicium, grains d'abrasifs artificiels	28492020	XXX	XXXXX	15077
6.078 Méthanol (alcool méthylique)	290511	XXX	XXXXX	15078
6.079 D-glucitol (sorbitol)	290544	XXX	XXXXX	15079
6.080 Acétone	291411	XXX	XXXXX	15080

## C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.081 Isocyanates	292910	XXX	XXXXX	15081
6.082 Urée, même en solution aqueuse, autre que qualité engrais	31021090	Tonnes métriques	13082	15082
6.083 Sulfate d'ammonium	310221	XXX	XXXXX	15083
6.084 Nitrate de sodium	310250	XXX	XXXXX	15084
6.085 Sulfate de potassium	310430	XXX	XXXXX	15085
6.086 Matières colorantes organiques synthétiques et préparations à base de ces matières	32041	XXX	XXXXX	15086
6.087 Matières colorantes, préparations à base de ces matières, produits inorganiques genre utilisé pour luminophores, autres que d'origine animale ou végétal ou utilisé comme agent d'arrivage fluorescent ou des laques colorantes	3206	XXX	XXXXX	15087
6.088 Pigments, opacifiants, couleurs et préparations similaires pour la céramique, l'émaillerie ou la verrerie industrielles	320710	XXX	XXXXX	15088
6.089 Compositions vitrifiables, engobes et préparations similaires	320720	XXX	XXXXX	15089
6.090 Frittes et autres verres, sous forme de poudre, de grenailles, de lamelles ou de flocons	320740	XXX	XXXXX	15090
6.091 Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou naturels, dispersés ou dissous dans un milieu NON AQUEUX (à base d'huile)	3208	XXX	XXXXX	15091
6.092 Siccatifs préparés	3211	XXX	XXXXX	15092

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)				
6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.093 Composés à calfeutrer	32141020	XXX	XXXXX	15093
6.094 Mastics: enduits pour la peinture, autres que les bouches-pores à joint ou composés à calfeutrer	32141090	XXX	XXXXX	15094
6.095 Colles d'origine animale, autres que la gélatine comestible et non-comestible	3503003	Kilogrammes	13095	15095
6.096 Dextrine et autres amidons et féculés modifiés	350510	XXX	XXXXX	15096
6.097 Colles à base de dextrine, d'amidon ou de féculé	350520	XXX	XXXXX	15097
6.098 Adhésifs à base de caoutchouc ou de matières plastiques (y compris les résines artificielles)	350681	Kilogrammes	13098	15098
6.099 Colles et adhésifs préparés, autres que basés sur le caoutchouc ou le plastique	350699	XXX	XXXXX	15099
6.100 Explosifs préparés, autres que les poudres propulsives	3602	XXX	XXXXX	15100
6.101 Matières minérales naturelles activées; noirs d'origine animale incluant noir épuisé, autres que le charbon	380290	XXX	XXXXX	15101
6.102 Additifs pour huiles lubrifiantes	38112	XXX	XXXXX	15102
6.103 Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis	3814	XXX	XXXXX	15103
6.104 Additifs préparés pour ciments, mortiers ou bétons	382440	XXX	XXXXX	15104
6.105 Béton préparé	382450001	Mètres cubes	13105	15105



C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)				
6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.106 Agents durcisseurs	38249021	XXX	XXXXX	15106
6.107 Produits résiduaire des industries chimiques ou des industries connexes, non dénommés ni compris ailleurs incluant les émulsifiants et les préparations clarifiantes pour vins et autres boissons fermentées (excluant celles contenant des enzymes)	38249099	XXX	XXXXX	15107
6.108 Polymères de l'éthylène, sous formes primaires	3901	XXX	XXXXX	15108
6.109 Polymères d'oléfines, sous formes primaires, autres que polypropylène, polyisobutylène ou copolymères de propylène	390290	XXX	XXXXX	15109
6.110 Copolymères d'acrylonitrile-butadiène-styrène (ABS)	390330	XXX	XXXXX	15110
6.111 Polymères du chlorure de vinyle ou d'autres oléfines halogénées, sous formes primaires	3904	XXX	XXXXX	15111
6.112 Polymères d'acétate de vinyle ou d'autres esters de vinyle et autres polymères de vinyle, sous formes primaires	3905	XXX	XXXXX	15112
6.113 Résines époxydes	390730	XXX	XXXXX	15113
6.114 Résines alkydes (résines de polyesters)	390750	XXX	XXXXX	15114
6.115 Résines mélaminiques	390920	XXX	XXXXX	15115
6.116 Résines de phénol- formaldéhydes	39094010	Kilogrammes	13116	15116
6.117 Résines phénoliques, excluant les résines de phénol- formaldéhydes	39094090	XXX	XXXXX	15117
6.118 Polyuréthanes sous formes primaires	390950	XXX	XXXXX	15118

<b>C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)</b>				
<b>6. Achats de matières premières et composants</b>	<b>Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada</b>	<b>Unité de mesure</b>	<b>Quantité</b>	<b>Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)</b>
6.119 Carboxyméthylcellulose et ses sels	391231	XXX	XXXXX	15119
6.120 Profilés de portes en polymères de chlorure de vinyle	39162040	XXX	XXXXX	15120
6.121 Profilés en polymères du chlorure de vinyle, autres que les parements, les plinthes, les profilés pour les fenêtres et les portes	39162090	XXX	XXXXX	15121
6.122 Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, non alvéolaires et non renforcées (excluant auto-adhésifs) en butyral de polyvinyle	392091	XXX	XXXXX	15122
6.123 Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, alvéolaires (excluant auto-adhésifs) en polymères du styrène, panneau isolant	39211110	XXX	XXXXX	15123
6.124 Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, en matières plastiques	392520	XXX	XXXXX	15124
6.125 Quincaillerie, incluant poignées de portes, en matières plastiques	3925904	XXX	XXXXX	15125
6.126 Bordures et moulures en matières plastiques	39269067	XXX	XXXXX	15126
6.127 Feuilles de caoutchouc mousse, caoutchouc alvéolaire, vulcanisé	40081140	XXX	XXXXX	15127
6.128 Joints, rondelles et autres garnitures d'étanchéité en caoutchouc vulcanisé	401693	XXX	XXXXX	15128
6.129 Copeaux de conifères	440121	Tonnes métriques, séché au four	13129	15129
6.130 Bois d'oeuvre	4407	XXX	XXXXX	15130

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)				
6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.131 Panneaux de fibres (durs) d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm <sup>3</sup>	44111	XXX	XXXXX	15131
6.132 Contre-plaquéés ayant les deux plis extérieurs en bois de conifères	441219	Milliers de pieds carrés base de 3/8"	13132	15132
6.133 Déchets et rebuts de papier journal, provenant surtout de pâte mécanique (inclure culls), utilisés pour la production de pâtes	47073010	Tonnes métriques	13133	15133
6.134 Papiers et cartons kraft, non couchés ni enduits, en rouleaux ou en feuilles autres que matières premières pour papiers à usage domestique/hygiène ou papiers utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques	4804	XXX	XXXXX	15134
6.135 Revêtement pour panneaux de gypse, non couchés ni enduits, en rouleaux ou en feuilles	48052920	Tonnes métriques	13135	15135
6.136 Papiers Kraft, crépés ou plissés, même gaufrés, estampés ou perforés, autres que sac Kraft, en rouleaux ou en feuilles	480830	Tonnes métriques	13136	15136
6.137 Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de matières plastiques (à l'exclusion des adhésifs), en rouleaux ou en feuilles (inclure support pour contenants de lait, assiettes, tasses)	48113	XXX	XXXXX	15137
6.138 Isolation, en papier ou carton	48239030	XXX	XXXXX	15138
6.139 Fils à haute ténacité de polyester, non conditionnés pour la vente au détail	540220	Kilogrammes	13139	15139
6.140 Tissus en fils de filaments synthétiques	5407	XXX	XXXXX	15140
6.141 Fibres synthétiques discontinues, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature, de polypropylène	550340	Kilogrammes	13141	15141

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)				
6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.142 Tissus de fibres synthétiques discontinues, contenant moins de 85% en poids de ces fibres, mélangés surtout avec du coton, d'un poids n'excédant pas 170 g/m <sup>2</sup>	5513	Mètres carrés	13142	15142
6.143 Feutres, sauf aiguilletés, non imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés, sauf en laine ou poils fins	560229	XXX	XXXXX	15143
6.144 Tissus imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés de matières plastiques, sauf nappes tramées pour pneus	5903	XXX	XXXXX	15144
6.145 Papier d'émeri (sauf les planches d'émeri et les feuilles de sable pour animal de maison)	6805209	XXX	XXXXX	15145
6.146 Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales similaires, même mélangées entre elles, en vrac, feuilles ou rouleaux	680610	Tonnes métriques	13146	15146
6.147 Filés et fils en amiante	681220	Tonnes métriques	13147	15147
6.148 Fibres d'amiante comprimées pour jointements, rouleaux ou feuilles de joints d'étanchéité en amiante	68127010	Tonnes métriques	13148	15148
6.149 Briques, dalles, carreaux et pièces céramiques analogues de construction, réfractaires, contenant plus de 50% d'alumine, de silice ou d'un mélange de ces produits	690220	XXX	XXXXX	15149
6.150 Briques réfractaires, à l'exclusion des briques d'argiles réfractaires	69029099	Tonnes métriques	13150	15150
6.151 Débris de verre (rognures)	7001	Tonnes métriques	13151	15151
6.152 Verre dit 'coulé', en plaques, feuilles ou profilés, même à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillé	7003	XXX	XXXXX	15152

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)				
6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.153 Verre étiré ou soufflé, en feuilles, verre coloré dans la masse, opacifié, plaqué (doublé) ou à couche absorbante ou réfléchissante	700420	XXX	XXXXX	15153
6.154 Glace (verre flotté, verre douci ou poli sur une ou deux faces) non armé, en feuilles, à couche absorbante ou réfléchissante	700510	XXX	XXXXX	15154
6.155 Verre flotté, coloré	7005211	Milliers de mètres carrés	13155	15155
6.156 Verre qui est soit coulé, étiré, soufflé, flotté, travaillé, mais non encadré ni associé à des matières	7006	XXX	XXXXX	15156
6.157 Vitrages isolants à parois multiples	7008	XXX	XXXXX	15157
6.158 Ampoules et enveloppes tubulaires, ouvertes, et leurs parties, en verre, sans garnitures, pour lampes électriques, tubes cathodiques ou similaires	7011	XXX	XXXXX	15158
6.159 Fibres de verre tel que mèches, fils et fibres de 50 mm et plus à l'exclusion des tissus et des stratifiés	701919	Kilogrammes	13159	15159
6.160 Laine de verre isolante pour bâtiment, à l'exclusion des nattes	7019902	XXX	XXXXX	15160
6.161 Diamants industriels (y compris en poudre)	71022	Carats	13161	15161
6.162 Ferrosilicium	72022	Tonnes métriques	13162	15162
6.163 Déchets et débris de fonte, de fer ou d'acier (ferrailles); déchets lingotés en fer ou en acier	7204	Tonnes métriques	13163	15163

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)				
6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.164 Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, laminés à chaud, non plaqués ni revêtus	7208	Tonnes métriques	13164	15164
6.165 Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, laminés à froid, non plaqués ni revêtus	7209	Tonnes métriques	13165	15165
6.166 Produits laminés plats en fer ou aciers non alliés, étamés, largeur de 600 mm ou plus	72101	XXX	XXXXXX	15166
6.167 Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur inférieure à 600 mm, plaqués ou revêtus	7212	Tonnes métriques	13167	15167
6.168 Fil machine en fer ou aciers non alliés, laminé à chaud	7213	Tonnes métriques	13168	15168
6.169 Barres étirées à froid en aciers non alliés	7215	Tonnes métriques	13169	15169
6.170 Fils en fer ou en aciers non alliés	7217	Tonnes métriques	13170	15170
6.171 Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur de 600 mm ou plus	7219	Tonnes métriques	13171	15171
6.172 Fil machine en aciers inoxydables, laminés à chaud enroulés en spires non rangées	7221	XXX	XXXXXX	15172
6.173 Barres et profilés en aciers inoxydables	7222	Tonnes métriques	13173	15173
6.174 Demi-produits en aciers alliés, autre qu'inoxidables	722490	Tonnes métriques	13174	15174
6.175 Produits laminés plats en aciers alliés, autre qu'inoxidables, d'une largeur de 600 mm ou plus	7225	Tonnes métriques	13175	15175

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)				
6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.176 Fil machine en aciers alliés autres qu'inoxydable	7227	XXX	XXXXX	15176
6.177 Barres en aciers alliés, autre qu'inoxydable, simplement obtenues ou parachevées à froid	722850	Tonnes métriques	13177	15177
6.178 Fils, en aciers alliés, autres que acier inoxydable, à coupe rapide ou silico-manganeux	722990	XXX	XXXXX	15178
6.179 Palplanches	730110	XXX	XXXXX	15179
6.180 Tubes, tuyaux et profilés creux en fer (autre que fonte) ou acier, sans soudure	7304	XXX	XXXXX	15180
6.181 Brides, autre qu'en acier inoxydable ou fonte	730791	XXX	XXXXX	15181
6.182 Vis, boulons, écrous, rivets, crochets à pas de vis, goupilles, chevilles, rondelles et articles similaires, en fer ou en acier	7318	XXX	XXXXX	15182
6.183 Alliages à base de cuivre-zinc (laiton)	740321	Kilogrammes	13183	15183
6.184 Tôles et bandes en alliages de cuivre-zinc, épaisseur excédant 0,15 mm	74092	Tonnes métriques	13184	15184
6.185 Alliages d'aluminium, sous forme brute (excluant billettes, blocs, lingots, barres entaillées, gueuses, brames, barres à fils)	7601209	Tonnes métriques	13185	15185
6.186 Barres, tiges et profilés en alliages d'aluminium	760429	Kilogrammes	13186	15186
6.187 Feuilles et bandes minces en aluminium (même imprimées ou fixées sur papier, carton) d'une épaisseur n'excédant pas 0.2 mm	7607	Tonnes métriques	13187	15187

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)				
6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.188 Alliage de zinc, sous forme brute	790120	XXX	XXXXX	15188
6.189 Garnitures, ferrures et articles similaires pour véhicules automobiles, en métaux communs	830230	XXX	XXXXX	15189
6.190 Quincaillerie pour fenêtres, en métaux communs	83024120	XXX	XXXXX	15190
6.191 Parties de machines pour la fabrication de produits du caoutchouc ou des matières plastiques	847790	XXX	XXXXX	15191
6.192 Mécanismes de réservoirs de toilettes comprenant une soupape de vidange	84818085	XXX	XXXXX	15192
6.193 Appareils pour la coupure et la protection des circuits électriques, n'excédant pas 1 000 V, autres que fusibles disjoncteurs, relais, interrupteurs douilles pour lampes, fiches, et prises de courant	853690	XXX	XXXXX	15193
6.194 Fils, câbles et autres conducteurs isolés pour l'électricité; câbles de fibres optiques	8544	XXX	XXXXX	15194
6.195 Électrodes en carbone ou graphite	85451	XXX	XXXXX	15195
6.196 Parties pour lampes et appareils d'éclairage, en verre	940591	XXX	XXXXX	15196
6.197 Abat-jour	94059920	XXX	XXXXX	15197



**C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)**

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
10198 6.198 Toutes autres matières premières et composants (préciser séparément les produits importants)	11198	12198	13198	15198
				15999

**7. Total des achats de matières premières et composants**

**Recyclage des matières premières et composants**

8. Utilisez-vous des matières recyclées ou des déchets comme substituts à des matières premières à cette unité commerciale?  
 3308 1  Oui 3  Non

9. Si oui, veuillez spécifier lesquels de ces déchets ou de ces matières recyclées sont utilisés comme entrées :  
 3309 1  papier/fibre 2  métal 3  plastique 4  verre 5  autre



<b>C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)</b>		
<b>10. Contenants non consignés et autres matières d'expédition et d'emballage</b>	<b>Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada</b>	<b>Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)</b>
10.001 Polystyrène, sous formes primaires	39031	35001
10.002 Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules, en matière plastique, auto-adhésifs, en rouleaux d'une largeur n'excédant pas 20 cm	391910	35002
10.003 Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, non alvéolaires et non renforcées (excluant auto-adhésifs) en polymères du propylène, courroies	39202010	35003
10.004 Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, non alvéolaires et non renforcées (excluant auto-adhésifs) en polyéthylène téréphtalate	392062	35004
10.005 Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, non alvéolaires et non renforcées (excluant auto-adhésifs) en cellulose régénérée	392071	35005
10.006 Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, alvéolaires (excluant auto-adhésifs) en polymères du styrène, profilés de base en mousse et soufflé	39211120	35006
10.007 Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques	39219090	35007
10.008 Bidons (récipients de distribution), pour peintures, en matières plastiques	39231053	35008
10.009 Bidons (récipients de distribution) en matières plastiques, autres que pour les aliments, les produits chimiques industriels, les peintures, les graisses et huiles lubrifiantes	39231059	35009
10.010 Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matière plastique	39232	35010
10.011 Revêtements pour palettes en matières plastiques	39239092	35011
10.012 Seaux, en matière plastique	39249096	35012
10.013 Bois d'oeuvre	4407	35013
10.014 Caisses, caissettes, cageots, cylindres et emballages similaires (incluant tourets à câbles), en bois	441510	35014

<b>C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)</b>		
<b>10. Contenants non consignés et autres matières d'expédition et d'emballage</b>	<b>Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada</b>	<b>Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)</b>
10.015 Palettes, palettes-caisses et traîneaux, en bois	44152010	35015
10.016 Papiers et cartons kraft, non couchés ni enduits, en rouleaux ou en feuilles autres que matières premières pour papiers à usage domestique/hygiène ou papiers utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques	4804	35016
10.017 Enveloppes, papier	481710	35017
10.018 Boîtes et caisses en papier ou carton ondulé	481910	35018
10.019 Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou carton non ondulé	481920	35019
10.020 Sacs et sachets de papier, multiparois, d'une largeur à la base de 40 cm ou plus	48193010	35020
10.021 Barils, boîtes et bidons, en papier ou carton, contenants d'emballage	4819501	35021
10.022 Boîtes rigides en papier ou carton	48195020	35022
10.023 Étiquettes de tous genres, en papier ou carton, imprimés ou non	4821	35023
10.024 Tubes ou cônes en papier pour l'enroulement des fils textiles	48221010	35024
10.025 Emballages, papier, coupés aux dimensions	48239095	35025
10.026 Sacs et poches d'emballage, en matière textile	6305	35026
10.027 Courroies d'acier contenant < .25% de carbone	721123101	35027
10.028 Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients similaires pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés), en fonte, fer ou acier, d'une contenance N'EXCÉDANT PAS 300 LITRES, sans dispositifs mécaniques ou thermiques	7310	35028
10.029 Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients similaires en aluminium (y compris les étuis tubulaires rigides ou souples) d'une capacité n'excédant pas 300 litres	7612	35029

<b>C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)</b>		
<b>10. Contenants non consignés et autres matières d'expédition et d'emballage</b>	<b>Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada</b>	<b>Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)</b>
10.030 Bouchons, capsules et couvercles en métaux communs, autres que de bouteilles	83099020	35030
30031 10.031 Tous autres contenants et autres matières et fournitures d'emballage (préciser séparément les produits importants)	31031	35031
		35999
<b>11. Total des achats de contenants non consignés et autres matières d'expédition et d'emballage</b>		
		3302
<b>12. Coût des fournitures utilisées pour exploiter, entretenir et réparer les bâtiments et les équipements</b>		
		4046
<b>13. Montant payé à d'autres unités commerciales et à d'autres entrepreneurs pour un travail effectué sur du matériel appartenant à cette unité commerciale (c. à d. travail sur commande et de réparation)</b>		
		3310
<b>14. Total des entrées de l'activité manufacturière (somme des montant déclarés aux lignes 7 et 11 à 13)</b>		

Pour information seulement

**C-3 Dépenses en énergie et en services publics d'approvisionnement en eau**

**Veillez exclure :**

- les dépenses en énergie et en eau qui sont imputées au compte de dépenses de location et de location à bail. Veuillez déclarer ces paiements à la **Section C-4, « Dépenses pour achats de services »**, à la ligne 22, « Frais de location et de location à bail »;
- toutes les entrées de produits et les charges d'alimentation. Veuillez déclarer ces paiements à la **Section C-2, « Entrées de l'activité manufacturière »**, au détail des marchandises appropriées et à la ligne 7, « Total des achats de matières premières et composants ».

	Quantité	\$'000 CAN
<b>15. Dépenses en énergie et en eau :</b>	4079 '000 KWH	4030
15.1 Électricité		
15.2 Essence		4032
15.3 Mazout léger (nos 2 et 3)		4072
15.4 Mazout lourd (nos 4, 5 et 6)		4073
15.5 Carburant diesel		4041
15.6 Gaz de pétrole liquéfiés (propane, butane, etc.)		4074
15.7 Gaz naturel		4045
15.8 Charbon		4071
15.9 Toutes les autres formes d'énergie (p. ex. vapeur, oxygène)		4060
(veuillez spécifier les articles principaux) : <input type="text" value="4057"/>		
15.10 Services publics d'approvisionnement en eau		4065
<b>16. Total des dépenses en énergie et en services publics d'approvisionnement en eau</b> (somme de tous les montants déclarés aux Dépenses en énergie et en eau)		4066
17. Si le total des dépenses est de zéro, est-ce parce que le coût du combustible et de l'électricité est inclus dans la location? 4077 1 <input type="radio"/> Oui 3 <input type="radio"/> Non		
18. Est-ce que cette unité commerciale a généré de l'énergie utilisée comme substitut à l'énergie achetée (p. ex. chauffage, électricité, vapeur)? 4078 1 <input type="radio"/> Oui 3 <input type="radio"/> Non		

**C-4 Dépenses pour achats de services**

	\$'000 CAN
19. Dépenses pour le transport de marchandises, l'entreposage et le stockage de biens achetés	4070
20. Frais de poste et de messagerie	4085
21. Frais de téléphone et autres services de télécommunications	4101
22. Frais de location et de location à bail. Inclure les dépenses pour la location de locaux à bureaux ou d'autres biens immobiliers, de véhicules automobiles, d'ordinateurs et de périphériques, d'autres matériel et outillage, et d'autres biens.	4115
23. Achats de services d'entretien et de réparation y compris les services de conciergerie et de nettoyage Inclure les matières, les pièces et la main-d'oeuvre. Exclure les frais de gestion immobilière.	4175
24. Paiements versés à un bureau de placement ou à un service de location de personnel (p. ex. rémunération de travailleurs temporaires versée par l'intermédiaire d'une agence et frais pour services de recherche de personnel)	3080

**C-4 Dépenses pour achats de services (suite)**

	\$'000 CAN
25. Dépenses en recherche et en développement (sous-traitance)	4251
26. Frais pour tous les autres services professionnels et commerciaux (p. ex. services juridiques et de comptabilité, techniques, de consultation, d'enseignement et de formation)	4315
27. Primes d'assurance (p. ex. responsabilité, véhicules automobiles, bâtiments, équipement) Exclure, s'il y a lieu, les primes payées directement à votre siège social. Veuillez déclarer ce montant à la Section C-5, « Toutes les autres dépenses d'exploitation », à la ligne 35.	4350
28. Frais de publicité et de promotion	4365
29. Frais de voyage, de repas et d'hébergement	4370
30. Droits et redevances de franchisage	4440
31. Toutes les autres dépenses pour achats de services qui ne sont pas mentionnées ci-dessus (p. ex. frais de gestion immobilière, enlèvement des déchets et des matières dangereuses, frais de services financiers tels que les frais bancaires, les commissions sur les cartes de crédit et de débit) Veuillez déclarer les dépenses en intérêts à la ligne 40, à la section « Total des dépenses ».	4500

**C-5 Toutes les autres dépenses d'exploitation**

	\$'000 CAN
32. Biens achetés pour la revente (dans le même état qu'au moment de l'achat). La vente de tel biens devrait être déclarée à la Section B-2, « Livraisons de biens achetés pour la revente », à la ligne 9.	4025
33. Dépenses pour fournitures de bureau	3301
34. Dépenses pour toutes les autres matières, composants et fournitures Exclure les achats facturés au compte d'immobilisations.	3392
35. Frais de gestion ou tout autre frais de services (p. ex. services juridiques, de publicité, primes d'assurance) versés au siège social et aux autres unités de services d'appoint aux entreprises (p. ex. entrepôts, centres de vente, transports routiers)	4555
36. Impôts fonciers et taxes d'affaires, licences et autres permis, incluant les permis de bâtir et les frais de développement	4410
37. Total de l'amortissement sur les actifs de cette unité commerciale et sur les contrats de location-acquisition (si applicable à cette unité commerciale)	4520
38. Toutes les autres dépenses d'exploitation Inclure toutes les dépenses qui ne sont pas mentionnées ailleurs (p. ex. provision pour créances irrécouvrables, dons et rajustement des stocks). Veuillez déclarer les dépenses en intérêts à la ligne 40, à la section « Total des dépenses ».	4569

**Total des dépenses**

	\$'000 CAN
39. Total des dépenses d'exploitation (somme des montants déclarés aux lignes 3, 4, 14, 16 et 19 à 38)	4599
40. Autres dépenses (p. ex. les frais d'intérêts tels que les intérêts sur les emprunts, la partie intérêts des paiements hypothécaires et tous les autres frais d'intérêts y compris ceux reliés aux contrats de location-acquisition)	4630
41. Total des dépenses (somme des montants déclarés aux lignes 39 et 40, ce montant doit correspondre au « Total des dépenses » tel qu'indiqué dans votre État des résultats)	4699

**Note:** Si vous établissez vous-même la cotisation des taxes de vente provinciales, veuillez cocher ici  3002 1

(requis pour estimer l'ensemble de la teneur en taxe des dépenses)

**D - Stocks**

Inscrire la valeur comptable des stocks (c.-à-d. le montant inscrit dans les livres comptables).

**Veillez inclure :** • les stocks appartenant à cette unité commerciale et qui sont gardés au Canada ou à l'extérieur du Canada (incluant les stocks gardés dans tout entrepôt, point de vente, en transit ou en consignation).

**Veillez exclure :** • les stocks gardés en consignation pour autrui.

	Valeur du stock d'ouverture \$'000 CAN	Valeur du stock de fermeture \$'000 CAN
1. Matières premières, composants et fournitures	5520	5525
2. Produits en cours de fabrication	5510	5515
3. Produits finis	5500	5505
4. Biens achetés pour la revente (dans le même état qu'au moment de l'achat)	5580	5565
5. Autres stocks (veuillez spécifier) : 5556	5557	5558
6. Total des stocks (somme des montants déclarés aux lignes 1 à 5)	5550	5555

7. Utilisez-vous un système de production Juste-à-temps comme stratégie pour réduire les stocks et les coûts?

5559 1  Oui 3  Non

**Commandes non remplies**

1. Prière de déclarer la valeur des commandes non remplies au dernier jour de votre année fiscale. Veuillez consulter la brochure « Lignes directrices et instructions » ci-jointe pour plus d'information.

\$'000 CAN  
5554

**E - Première destination des livraisons**

Les données sur la première destination des livraisons serviront à améliorer les renseignements sur les mouvements des biens et des services entre les provinces et vers d'autres pays. Veuillez indiquer la répartition par destination du « Total des sorties de l'activité manufacturière », déclaré à la ligne 8 de la Section B-1, « Sorties de l'activité manufacturière ». Si les montants en dollars (en milliers de dollars canadiens) ne sont pas disponibles, veuillez déclarer en pourcentage.

Destination	\$'000 CAN	OU	%
1. Terre-Neuve-et-Labrador	8600		8400
2. Île-du-Prince-Édouard	8615		8415
3. Nouvelle-Écosse	8605		8405
4. Nouveau-Brunswick	8610		8410
5. Québec	8620		8420
6. Ontario	8625		8425
7. Manitoba	8630		8430
8. Saskatchewan	8635		8435
9. Alberta	8640		8440
10. Colombie-Britannique	8645		8445
11. Yukon	8655		8455
12. Territoires du Nord-Ouest	8651		8451
13. Nunavut	8652		8452
14. États-Unis	8665		8465
15. Mexique	8670		8470
16. Pays de l'Union européenne <sup>1</sup>	8677		8477
17. Pays de l'Asie-Pacifique <sup>2</sup>	8678		8478
18. Tous les autres pays	8676		8476
<b>Total</b> (si vous déclarez en dollars, la somme des lignes 1 à 18 doit correspondre au montant déclaré à la Section B-1, « Sorties de l'activité manufacturière », à la ligne 8, « Total des sorties de l'activité manufacturière »)	8680		<b>100 %</b>

<sup>1</sup> Autriche, Belgique, Danemark, France, Finlande, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Suède et le Royaume-Uni

<sup>2</sup> Australie, Brunei, Chine, Hong Kong, Indonésie, Japon, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Singapour, Corée du Sud, Taïwan, Thaïlande et Vietman



**F - Effectif selon l'emplacement**

Veuillez compléter selon le cas cette section pour tous les emplacements qui se rattachent à votre unité commerciale. Veuillez également indiquer s'il y a lieu, les changements concernant les acquisitions et/ou dispositions d'établissements. Prière de rapporter sur une feuille séparée si vous manquez d'espace.

**Les travailleurs de la production manufacturière, étant inscrits sur la liste de paye de cet établissement, incluent :**

- la production manufacturière;
- l'installation;
- l'exploitation forestière, d'une mine ou d'une carrière (opérations intégrées, là où il y a lieu);
- la construction pour utilisation à l'interne;
- la fabrication de l'outillage pour utilisation à l'interne.

**Les travailleurs de la production non manufacturière, étant inscrits sur la liste de paye de cet établissement, incluent :**

- le personnel de direction, administratif, de vente et de recherche.

**Effectif aux emplacements inclus dans ce questionnaire :**

Réservé à l'usage de Statistique Canada	Emplacement (numéro et rue, municipalité, province et code postal)	Activité principale	Salaires bruts et traitements, commissions, primes, etc. (\$'000 CAN)	Nombre moyen de salariés pendant la période de déclaration
		Manufacturière	6175	6176
		Non manufacturière	6177	6178
		Manufacturière	6175	6176
		Non manufacturière	6177	6178
		Manufacturière	6175	6176
		Non manufacturière	6177	6178
		Manufacturière	6175	6176
		Non manufacturière	6177	6178
		Manufacturière	6175	6176
		Non manufacturière	6177	6178
<b>Total - tous les emplacements (somme des montants et des nombres déclarés dans cette section). Le montant en dollars déclaré ici devrait être le même que celui déclaré à la ligne 1 de la Section C-1, « Rémunération du travail ».</b>			6181	6000

### G - Faits qui ont pu influencer sur votre unité commerciale

Afin de réduire les demandes possibles d'information supplémentaire, veuillez cocher la(les) case(s) décrivant le mieux les changements importants de vos activités, par rapport à la période de déclaration précédente.

- |   |  |
|---|--|
| 1. 9953 <input type="radio"/> Nouveau contrat/perte de contrat  | 9958 <input type="radio"/> Grève/lockout   |
| 9954 <input type="radio"/> Changements organisationnels   | 9959 <input type="radio"/> Mises à pied dues à l'automatisation  |
| 9955 <input type="radio"/> Expansion des installations/réduction  | 9944 <input type="radio"/> Changements de fournisseur(s)   |
| 9945 <input type="radio"/> Changements dans la gamme des produits   | 9936 <input type="radio"/> Taux de change  |
| 9956 <input type="radio"/> Changements dans le paiement de bonis et/ou de primes de séparation            | 9960 <input type="radio"/> Changements de taxes/tarifs   |
| 9957 <input type="radio"/> Sous-traitance   | 9947 <input type="radio"/> Changements du prix de la main-d'oeuvre ou des matières premières (entrées) |
| 9961 <input type="radio"/> Activité réduite due aux variations météorologiques, à un sinistre ou à un feu | 9946 <input type="radio"/> Changements du prix des biens ou des services vendus (sorties)              |

2. Veuillez préciser ou fournir des explications supplémentaires qui pourraient être indispensables à la compréhension des données que vous avez soumises :

9962 \_\_\_\_\_

9963 \_\_\_\_\_

9964 \_\_\_\_\_

### H - Commentaires

1. Combien de temps avez-vous mis pour recueillir les données et remplir ce questionnaire? (p.ex. 1 heure 30 minutes)

9910	9909
_____ heure(s)	_____ minute(s)

2. Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires ci-dessous. S'il y a lieu, ajouter une feuille séparée. Soyez assurés que nous passons en revue tous les commentaires reçus dans le but d'améliorer l'enquête.

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• contenu du questionnaire</li> <li>• nouvelles questions d'intérêt pour votre industrie</li> <li>• langage du questionnaire</li> <li>• utilisation de la terminologie propre au domaine des affaires</li> <li>• clarté des questions (p. ex. les définitions, les exemples d'inclusion et d'exclusion, les feuilles de codes, les directives, les guides de réponse)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• ordre et enchaînement des questions</li> <li>• date de réception du questionnaire et temps alloué pour y répondre</li> <li>• autres sources de données à utiliser pour simplifier la tâche des répondants</li> <li>• possibilité de déclaration électronique</li> <li>• progiciels de gestion généraux (non exclusifs) utilisés</li> </ul> |
|---|---|

99201 \_\_\_\_\_

99202 \_\_\_\_\_

99203 \_\_\_\_\_

99204 \_\_\_\_\_

99205 \_\_\_\_\_

#### **Vous avez perdu l'enveloppe-réponse?**

**Veuillez nous téléphoner au 1 888 881-3666 OU télécopier le questionnaire au 1 888 883-7999**

**OU**

**poster le questionnaire à Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration,  
120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6**

**Merci de votre collaboration**

Les publications de Statistique Canada peuvent être consultées aux bureaux régionaux de Statistique Canada et dans toutes les grandes bibliothèques. Visitez aussi notre site Web à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)